

Annexe 2

Référentiel professionnel **Maître-sse de maison**

Domaine d'activités et de compétences 1 Le-la Maître-sse de maison contribue à la qualité et l'adaptation du cadre de vie	
Activités et taches	Compétences associées aux activités et taches
<p>1a - Mise en œuvre des conditions d'un cadre de vie agréable (Décorer), confortable et sécurisé</p> <p>1b - Réalisation ou participation à l'entretien du cadre de vie</p> <p><i>NB : En cas de sous-traitance, le-la maître-sse de maison veille à la conformité de la prestation</i></p> <p>1c - Participation à, ou réalisation de l'entretien du linge</p> <p><i>NB : En cas de sous-traitance, le-la maître-sse de maison veille à la conformité de la prestation</i></p> <p>1d - Participation à, ou réalisation de la préparation d'un repas</p> <p><i>NB : En cas de sous-traitance, le-la maître-sse de maison veille à la conformité de la prestation</i></p>	<p>1a.1 Etre force de proposition pour aménager l'espace de sorte à garantir sa fonctionnalité, son confort et son agrément en tenant compte des personnes, et conformément au projet d'établissement</p> <p>1a.2 Embellir le lieu de vie, le rendre confortable et agréable</p> <p>1a.3 Prévenir les risques liés aux accidents domestiques</p> <p>1b.1 Organiser et/ou assurer l'entretien des espaces communs et/ou des espaces privatifs en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité, les protocoles liés à l'entretien du cadre de vie, dans le respect de l'intimité des personnes</p> <p>1b.2 Utiliser les techniques, les produits et les équipements liés à l'entretien du cadre de vie</p> <p>1b.3 Contrôler la qualité des prestations d'entretien, et garantir le respect des normes des services fournis à l'utilisateur (équipements, locaux...)</p> <p>1b.4 Assurer le bon fonctionnement des équipements conformément aux notices et règles d'usage, repérer les dysfonctionnements éventuels et savoir faire appel aux services compétents</p> <p>1c.1 Organiser et/ou assurer l'entretien du linge en lien avec les personnes et avec l'équipe, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>1c.2 Utiliser les techniques courantes de lavage, de repassage du linge et de réparation des vêtements</p> <p>1c.3 Contrôler la qualité des prestations d'entretien du linge en se conformant aux protocoles d'hygiène et de sécurité</p> <p>1c4 – Veiller au bon fonctionnement des équipements...</p> <p>1d.1 Concevoir les menus et organiser les repas conformément aux normes d'hygiène alimentaire en collectivité, en tenant compte des goûts et des envies des personnes</p> <p>1d.2 Connaître et respecter les principes de conservation des aliments et d'hygiène alimentaire, savoir prévenir les intoxications alimentaires</p>

<p>1e - Participation à la gestion des stocks et des achats du quotidien</p>	<p>1d.3 Veiller à l'équilibre et au régime alimentaire des personnes 1d.4 Veiller à la présentation des repas 1d.5 Contrôler la qualité des prestations liées à la restauration en se conformant au protocole d'hygiène et de sécurité alimentaire</p> <p>1e.1 Réaliser les achats les commandes conformément aux règles en usage dans l'établissement, aux contraintes budgétaires. 1e.2 Faire l'inventaire régulier des stocks (produits d'entretien, linge de maison, vaisselle, produits alimentaires...) en s'appuyant sur les outils nécessaire (fiche de gestion des stocks, bons de commandes, fichier fournisseurs...) 1e.3 Etablir un budget et réaliser un fond de caisse</p>
--	--

Domaine d'activités et de compétences 2 Le-la Maître-sse de maison participe à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien	
Activités et taches	Compétences associées aux activités et taches
<p>2a - Participation à la préparation des conditions d'arrivée et de départ des personnes</p> <p>2b - Instauration d'une présence accueillante et bienveillante, vigilante</p> <p>2c - Contribution au respect du règlement intérieur, des règles de vie en collectivité</p> <p>2d - Participation aux temps du repas et veille à leur bon déroulement</p> <p>2e - Gestion des petits problèmes du quotidien en lien avec l'équipe</p> <p>2f - Participation à l'organisation d'évènements (Anniversaires, fêtes d'établissement...)</p> <p>2g - Association des personnes, dans la mesure de leurs possibilités, aux taches matérielles qui les concernent (« faire avec », « faire faire »)</p> <p>2h - Contribution à l'apprentissage ou au maintien des savoirs de base en matière d'hygiène, de gestion du quotidien</p> <p>2i - Contribution avec le reste de l'équipe au maintien du lien avec la famille</p>	<p>Compétences transversales aux activités du domaine 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre les enjeux des temps du quotidien pour les personnes accueillies, de la vie en collectivité, et situer son rôle ▪ Créer les conditions favorables (sécurité/convivialité) de la vie en collectivité, ou participer à la mise en œuvre de conditions favorables (sécurité/convivialité) en logement autonome, en tenant compte des projets individuels de chacun ▪ Observer, repérer les besoins, les évolutions en tenant compte des spécificités des publics accueillies ▪ Adapter sa posture, son mode de communication à la personne, à sa situation, à son mode d'hébergement, à son entourage ▪ Individualiser son accompagnement tout en respectant la dynamique du groupe ▪ Accompagner, permettre l'acquisition et le maintien des savoirs et savoir-faire relatifs aux activités domestiques ▪ Faire preuve de discrétion et respecter l'intimité des personnes ▪ Faire preuve d'autorité, incarner des règles stables ▪ Gérer les situations de tension et les conflits sous la responsabilité des équipes éducatives

Domaine d'activités et de compétences 3 Le-la Maître-esse de maison travaille en équipe pluridisciplinaire, participe à la vie institutionnelle

Activités et taches	Compétences associées aux activités et taches
<p>3a - Organisation du travail en fonction des besoins des personnes, en lien avec le projet institutionnel, au sein de l'équipe</p>	<p>3a.1 Situer l'institution dans le contexte médico-social, et ses projets (projet associatif, projet d'établissement et de service, projet individuel) 3a.2 Situer son rôle et sa fonction dans une organisation, une équipe pluridisciplinaire 3a.3 Repérer les différentes activités à mener, identifier les priorités, gérer son temps en lien avec l'équipe 3a.4 Utiliser les outils de la planification</p>
<p>3b – Etablissement d'un lien à l'oral et à l'écrit aux prises de service, transmission des informations nécessaires à la qualité et à la continuité de l'accompagnement (sur les personnes, les conditions d'hébergement...)</p>	<p>3b.1 Recueillir, cibler, transmettre les informations à l'oral et à l'écrit en utilisant les supports adaptés 3b.2 Respecter les règles de confidentialité, et de discrétion professionnelle dans la transmission des informations</p>
<p>3c - Alerte, signalement des situations préoccupantes et les faits de maltraitance selon les procédures en vigueur</p>	<p>3c.1 Adopter une posture bienveillante conformément aux textes de référence et aux bonnes pratiques en matière de bienveillance 3c.2 Etre en veille, repérer les situations ou les indices de maltraitance, en référer à l'encadrement et savoir les signaler</p>
<p>3d - Participation aux temps pluridisciplinaires (projets institutionnels, projets individuels, réunions d'équipe, formations, analyses de pratique...) et à la réflexion institutionnelle</p>	<p>3d.1 Communiquer et coopérer avec l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre des temps d'échanges et de réunions prévus par l'établissement 3d.2 Faire part de ses difficultés dans l'activité et formuler des propositions</p>
<p>3e - Participation à l'intégration de nouveaux professionnels, à l'accueil de stagiaires</p>	<p>3e.1 Transmettre les connaissances et savoir-faire inhérents à l'activité conformément au projet d'établissement</p>